

Nouvelles fiches d'information sur les espèces marines

En collaboration avec le Réseau d'aires marines sous gestion locale, la CPS a réalisé une série de fiches d'information sur les espèces marines exploitées à des fins alimentaires et de subsistance dans les États et Territoires insulaires océaniques.

Seize fiches d'information sont actuellement en cours de rédaction ou d'impression. Elles portent sur huit groupes de poissons (mérus, siganidés, empereurs, perroquets, lutjans, carangues, mullets et chirurgiens) et huit invertébrés (holothuries, bédouilles, trocas, crabes de palétuvier, langoustes, crabes de cocotier, poulpes et burgaux). Elles devraient être disponibles à partir d'octobre 2011 et des fiches consacrées à d'autres espèces pourront être réalisées à l'avenir, en fonction de la demande.

Les fiches seront proposées en format individuel ou sous forme de livret accompagné d'un guide d'utilisation. Chaque fiche fournit des informations sur la répartition des espèces concernées, leurs habitats et leur alimentation, leur cycle biologique et leur mode de reproduction, les techniques de pêche employées et les solutions de gestion envisageables.

Conçues pour aider les communautés de pêcheurs et les personnes travaillant à leurs côtés, ces fiches contiennent des informations sur les espèces présentant un intérêt particulier, ainsi que des recommandations sur les meilleures solutions de gestion.

La gestion communautaire suppose que les pêcheurs locaux participent de façon substantielle à la gestion des ressources halieutiques dont ils sont tributaires pour leur subsistance et leur sécurité alimentaire. Pour ce faire, les pêcheurs doivent être conseillés et disposer d'informations techniques sur chaque espèce. Les fiches fournissent ces informations de base tandis que le guide d'utilisation aborde de nombreux sujets intéressant les pêcheurs.

Des études scientifiques longues et souvent onéreuses sont-elles toujours nécessaires ? Le guide d'utilisation explique comment l'évaluation de la « santé » d'une pêcherie communautaire peut être fondée sur des informations fournies par les pêcheurs locaux.

Quelle est la signification de la gestion des ressources halieutiques dans les communautés de pêcheurs ? L'objectif premier de la gestion des ressources halieutiques, qu'elle soit confiée aux communautés ou aux autorités nationales, consiste à assurer l'exploitation durable de la ressource. Si la gestion est concluante, les pêcheurs locaux auront la possibilité, aujourd'hui comme demain, de continuer à exploiter les produits de la mer. Dans tous les cas, cela consiste à respecter le cycle biologique normal du poisson adulte pour lui donner le temps de se reproduire. Un grand nombre de petits poissons pourront alors grossir afin d'être capturés ultérieurement. Le guide et les fiches d'information expliquent comment y parvenir.

Quelles sont les mesures de gestion des ressources halieutiques adaptées aux pêcheries communautaires ? De nombreuses techniques (ou « outils ») sont disponibles pour gérer les ressources halieutiques et on en trouvera une présentation succincte dans le guide d'utilisation. Les communautés de pêcheurs de la région océanique utilisent bon nombre d'entre elles depuis des centaines d'années. Toutes les mesures ne conviennent pas à toutes les espèces, et les fiches d'information présentent les options de gestion les mieux adaptées à chaque espèce.

Les réserves marines ou zones d'interdiction sont-elles vraiment efficaces ?

La mise en place de réserves marines n'est qu'une des nombreuses mesures de gestion envisageables pour la protection des stocks halieutiques. La population locale qui consomme des produits de la mer au quotidien veut avant tout savoir si la réserve peut permettre de pêcher davantage dans les pêcheries locales environnantes. Cependant, toutes les espèces ne voient pas automatiquement leurs effectifs augmenter suite à la création d'une réserve. Les fiches d'information abordent cette question pour chacun des groupes d'espèces.

Comment savoir si les mesures de gestion sont efficaces ? Quels que soient les outils utilisés, il est indispensable de déterminer s'ils répondent aux objectifs fixés. Pour une communauté, la meilleure manière de s'en assurer consiste à déterminer dans quelle mesure les outils de gestion contribuent à améliorer les captures ou à assurer leur exploitation dans la durée dans les zones gérées. Les fiches d'information présentent les mesures de gestion les mieux adaptées à chaque groupe d'espèces.

Quelles questions doivent être débattues au sein des communautés de pêcheurs ? Le guide d'utilisation propose une série de sujets de discussion susceptibles d'aider les communautés à déterminer la ou les mesures de gestion qui seront les plus profitables. Ces discussions revêtent une importance capitale dans toute démarche de gestion communautaire des ressources, car elles permettent de garantir une valorisation optimale des savoirs traditionnels et locaux.

Pour plus d'information :

Lindsay Chapman

Directeur du Programme pêche côtière, CPS
(LindsayC@spc.int)

ou

Ian Bertram

Conseiller en science et gestion de la pêche côtière, CPS
(IanB@spc.int)

